



Le Prémontexte

Volume 80

Septembre - Octobre 2019

Avis public	page 2-3
Fou du fromage	page 4
Détecteur de fumée	page 5
Bibliothèque : Prix distinction	page 6-7
Escouade canine	page 7
Cercle de Fermières	page 8
Noel du Pauvre : Bingo	page 9
Informations municipales	page 10
Urbanisme	page 10
La Clé éducation populaire	page 11
FADOQ	page 12



AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LES PROJETS DE RÈGLEMENT :

NUMÉRO 289-19 – PLAN D'URBANISME

NUMÉRO 290-19 – RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT

NUMÉRO 291-19 – RÈGLEMENT DE ZONAGE

Aux personnes intéressées par le projet de règlement numéro 289-19 intitulé « Plan d'urbanisme », par le projet de règlement numéro 290-19 intitulé « Règlement de lotissement » et par le projet de règlement numéro 291-19 intitulé « Règlement de zonage »;

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné;

- 1) Qu'à sa séance ordinaire tenue le 3 septembre 2019, le Conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont a adopté par voie de résolution les projets de règlement suivants :

Résolution n° 182-09-19	Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement de zonage #276-16
Résolution n° 180-09-19	Adoption du projet de Règlement modifiant le Règlement de lotissement #275-16
Résolution n° 181-09-19	Adoption du projet de Règlement modifiant le Plan d'urbanisme #274-16

- 2) Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue le **2 octobre 2019 à 19h** à l'Hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Prémont, localisés au 2451, rue Camirand à Sainte-Angèle-de-Prémont. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse ou un membre du conseil désigné par elle, présentera les projets de règlements ainsi que les conséquences de leur adoption et entendra toutes personnes désirant s'exprimer à ce sujet.

- 3) Que le règlement numéro 289-19 relatif au règlement sur le plan d'urbanisme d'ensemble contient des dispositions déclaratoires et interprétatives;

Que ce règlement a pour objet d'introduire les définitions de « industrie lourde » et « industrie légère » en lieu et place de « industrie à forte incidence » dans le groupe D et « industrie à faible incidence » dans le B.

Le règlement sur le plan d'urbanisme comprend également deux cartes d'affectations des sols pour mettre à jour les numéros de lots dans le cadre de la rénovation cadastrale;

- 4) Que le projet de règlement numéro 290-19 modifiant le règlement de lotissement contient des dispositions déclaratoires et interprétatives;

Que ce projet de règlement a pour objet d'inclure des dispositions relatives aux exemptions pour normes minimales de lotissement, aux exceptions aux normes de lotissement pour des terrains destinées à des usages publics;

- 5) Que le projet de règlement numéro 291-19 relatif au règlement de zonage contient des dispositions déclaratoires et interprétatives;

Que ce règlement a pour objet:

- ❖ D'intégrer le nouveau cadre normatif pour les zones à risques de glissement de terrain;
- ❖ De modifier la définition de la classe d'usages Commerces et services domestiques;
- ❖ D'autoriser des points de vente dans les industries, à certaines conditions;
- ❖ D'intégrer la nouvelle classification du groupe d'usage industriel;
- ❖ De modifier les grilles de spécifications afin de tenir compte de la nouvelle classification de groupe d'usage industriel;
- ❖ D'ajouter des précisions quant au nombre de bâtiments principaux pouvant être érigés sur un terrain;
- ❖ De modifier les dispositions pour l'usage garde d'animaux à des fins récréatives;
- ❖ D'intégrer de nouvelles définitions à la terminologie et d'en abroger certaines référant au règlement régional visant à assurer la saine gestion des paysages forestiers et à favoriser l'aménagement durable de la forêt.

Le projet de règlement de zonage comprend également quatre plans de zonage;

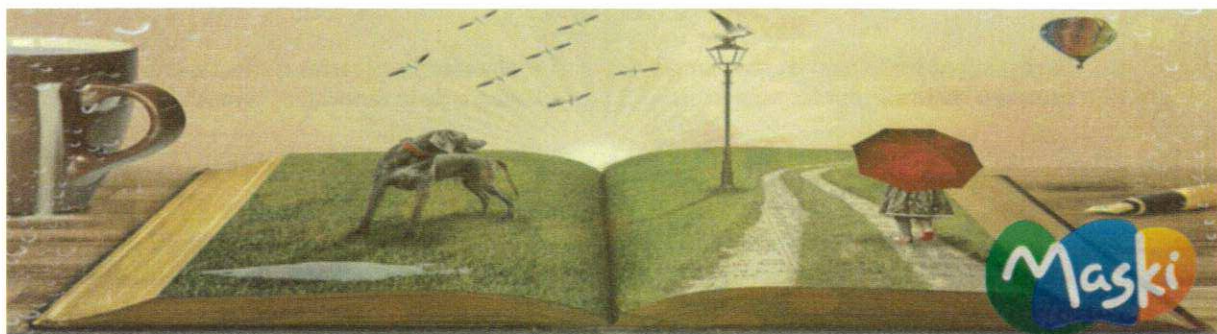
Que ce projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire;

- 6) Que ces projets de règlement visent tout le territoire de la Municipalité.
- 7) Que les projets de règlement et une copie du résumé du projet de règlement modifiant le plan d'urbanisme sont disponibles pour consultation à l'Hôtel de ville pendant les heures de bureau et que toute demande d'information doit être acheminée à Monsieur Jean Charland, directeur général, 2451, rue Camirand, Sainte-Angèle-de-Prémont.

Donné à Sainte-Angèle-de-Prémont, ce 04 septembre 2019


Jean Charland
Directeur général


Barbara Paillé
Mairesse



NOS BIBLIOTHÈQUES S'ANIMENT...

SAINTE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

«FOU DU FROMAGE»

Conférence

Histoire du fromage et les techniques pour le fabriquer

Dégustation de 2 fromages fermiers aux arômes distinctifs

ANIMÉE PAR L'ACADÉMIE DES RIPAILLEURS



C'est gratuit!
Places limitées!



**21 SEPTEMBRE
10H00**

Réservation obligatoire

819-268-5526



Québec

Service Incendie

1. Avertisseur de fumée :

- ⇒ Remplacer les piles
- ⇒ Vérifier s'il est fonctionnel, sinon le remplacer
- ⇒ S'il a plus de 10 ans, le remplacer
- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque étage doit avoir un avertisseur de fumée.

2. Détecteur de monoxyde de carbone :

- ⇒ Selon le règlement de prévention des incendies, chaque résidence ayant un garage relié à celle-ci doit posséder un détecteur de monoxyde de carbone.
- ⇒ Si le détecteur à plus de 6 ans, le remplacer.

3. Cheminée :

- ⇒ N'oublier pas de faire ramoner votre cheminée
- ⇒ Remplacer les pièces défectueuses
- ⇒ Chauffer toujours avec du bois sec
- ⇒ Garder toujours l'espace libre autour de votre poêle

4. Sécheuse à linge :

- ⇒ Vérifier régulièrement le filtre pour éviter une surchauffe qui peut provoquer un début d'incendie
- ⇒ Vérifier le boyau qui mène vers l'extérieur
 - ⇒ Le boyau de sortie doit être en aluminium flexible et non en plastique.



Pour informations,
contactez M. Denis Bergeron,
directeur incendie :
819-996-0216



**Projet « Au fil des mots »
Album « Entre plumes et poils »**



Prix distinction 2019

Chaque année, lors de l'assemblée générale annuelle, le réseau biblio CQLM, a pour objectif de reconnaître le dynamisme et les initiatives des membres qui mettent en valeur leur service de bibliothèque. Il comporte deux volets, soient la gestion et la réalisation.

Le Prix Distinction/gestion décerne un prix aux quatre bibliothèques qui se sont illustrées.

Grâce au projet « Au fil des mots » notre bibliothèque s'est méritée le 2^e prix, une carte cadeau d'une valeur de 100\$ de la Librairie Poirier.

Félicitations aux jeunes auteurs pour leur album « Entre plumes et poils » et à tous ceux et celles qui ont participé à la réalisation de ce projet, tout le mérite vous revient.

Murielle Lessard, coordonnatrice.

**Prix distinction
Assemblée générale Réseau Biblio CQLM, juin 2019**



De gauche à droite Mario Poisson, président du Réseau Biblio CQLM,
Murielle Lessard, coordonnatrice,
Julie Bibeau, répondante de la municipalité,
France René, directrice générale du Réseau Biblio CQLM

Escouade canine

Pour toute demande concernant les chiens errants, veuillez communiquer avec le service de l'Escouade Canine de la Mauricie,

**M. Éric Lamy, 819-539-3310;
Téléphone 24heure : 819-539-2424**





Reprise des activités

Vous voulez en savoir plus sur la broderie, le tricot, le crochet, le tissage, la couture et autres activités intéressantes?

Vous cherchez à partager des connaissances, participer à des œuvres caritatives ou tout simplement vous lier de nouvelles amitiés et échanger des idées?

Alors, devenez membre du Cercle de Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont et joignez-vous à une équipe dynamique et stimulante!

Activités inscrites au programme: broderie, tricot, crochet, tissage, couture, et autres activités intéressantes. Ateliers divers tous les vendredis après-midi, ateliers de tricot et de crochet tous les mercredis soirs, réunion mensuelle le deuxième vendredi du mois en après-midi.

Les activités régulières du Cercle de Fermières Sainte-Angèle-de-Prémont reprendront pour la saison 2019-2020, vendredi le 13 septembre à 13:00 au sous-sol de l'édifice municipal, rue Camirand.

La campagne de vente des cartes de membres 2019-2020 est débutée. Le coût de la carte est de 30 \$. Vous pouvez vous procurer votre carte au local des Fermières au sous-sol de l'édifice municipal 2451, rue Camirand ou au 819-268-2303 (Sylvie Bernard).

Pour toute question ou demande d'information concernant les activités du Cercle, suivez-nous sur Facebook.

<https://www.facebook.com/Cercle-de-fermieres-Ste-Angèle-de-Prémont/>

Nous vous attendons en grand nombre.

Bienvenue aux membres actuelles et futures!



BINGO STE-ANGÈLE-DE-PRÉMONT

**VENDREDI LE 27 SEPTEMBRE 2019,
À 19 HEURES
AU PROFIT DU NOËL DU PAUVRE**

SALLE LÉVIS ST-YVES

2451, rue Camirand

Café et dessert vous sera servi gratuitement.

**COÛT DU BILLET : 10 \$ - VENEZ NOMBREUX ET
DITES-LE À VOS AMI(E)S.**

RÉSERVATION : (819) 268-2084 Lucille et Marion



Informations municipales

- ⇒ La collecte des déchets se fera à tous les 2 semaines à partir du 14 octobre.
- ⇒ Il y aura une collecte d'encombrants le lundi 28 octobre.
- ⇒ Les collectes de récupération : 23 septembre, 7 octobre, 21 octobre et 4 novembre. La collecte est toujours au 2 semaines.
- ⇒ Les bacs de récupération doivent être positionnés de façon à ce que les poignées soient orientées vers la résidence.
- ⇒ Le bureau municipal sera fermé le 14 octobre pour l'Action de Grâce.
- ⇒ Les prochaines séances du conseil sont le lundi 7 octobre et lundi 4 novembre.
- ⇒ Suivez-nous sur Facebook <https://www.facebook.com/steangeledepemont/> ou sur notre site internet <http://www.sainte-angele-de-pemont.ca/>

Urbanisme

M. Patrick Baril du service de l'urbanisme est présent au bureau municipal un mercredi sur deux de 9h à 12h et de 13h à 16h. Vous pouvez le rejoindre au 819-268-5526 poste 2605

Les prochaines dates de disponibilités :

- 2 octobre
- 16 octobre
- 30 octobre

Vous pouvez aussi faire une demande sur le site internet
<http://www.sainte-angele-de-pemont.ca/services/urbanisme-et-permis/>

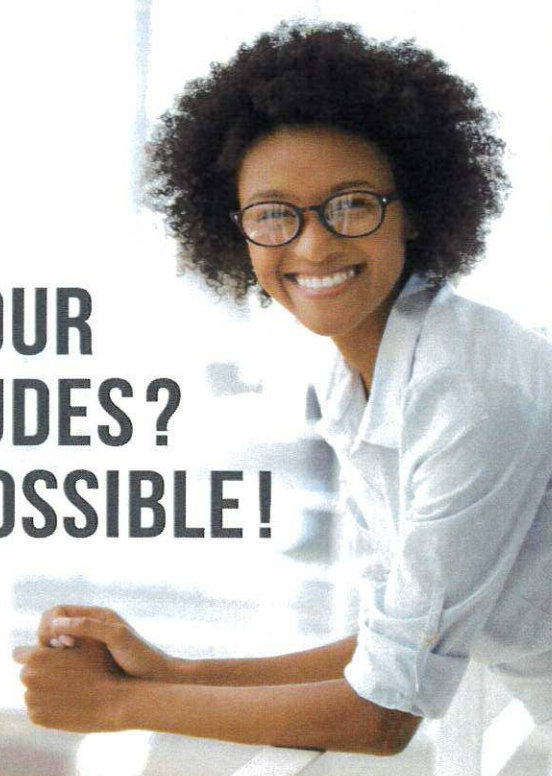


110, 2e Avenue, 2e étage, Louiseville
info@alphapop.org

819-228-8071

✓ Français
✓ Mathématiques
✓ Préparation TENS*

*Tests d'équivalence de niveau du 5e secondaire



**UN RETOUR
AUX ÉTUDES?
C'EST POSSIBLE!**



Gratuit

16 ans +



**Une équipe qualifiée saura vous accompagner
tout au long de votre parcours.**

FADOQ

Samedi le 21 septembre à 16h
MESSE de la F.A.D.O.Q



À la salle Lévis St-Yves

Nous vous invitons à la célébration de
l'Eucharistie par le père Denis Béland du Sanctuaire Notre-
Dame-du-Cap.

Après la messe le conseil de la FADOQ vous invite à un léger
goûter.

Les activités de la FADOQ ont recommencé depuis le 3 sep-
tembre.

Viactive à tous les lundis à 13h30

Scrabble- jeu de cartes et dames à tous les mardis à 13h.

Nous recrutons des nouveaux membres!

Bienvenue à tous!

Louis Grenier, président

